

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLESSELVE
SEANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 29 FEVRIER 2016

Étaient présents : MM. Yves BUTIN, Étienne SYRYN, Chrislain LELOIRE, Philippe DEFOSSE, Marcel CLERET, Jean-Pierre BILLARD, Éric ROUZÉ, Thomas DEFOSSE, Benoît COUTELLIER, Régis HOUDARD, Carlos BOLIVAR

Étaient absents :

Secrétaire de séance : M. Thomas DEFOSSE

Après avoir pris connaissance du compte-rendu des délibérations de la séance du 1^{er} février 2016 aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1) 2016-10 : Convention de groupement de commandes avec la CCPN

Vu le code des marchés publics et notamment son article 8 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la Communauté de Communes du Pays Noyonnais et les communes de Baboeuf, Beaugies-sous-Bois, Beaurains-les-Noyon, Berlancourt, Carlepont, Cuts, Genvry, Maucourt, Noyon, Passel, Plessis-Patte d'Oie, Sempigny et Villeselve souhaitent se regrouper pour l'achat de papier ,

Considérant que l'objectif de ce regroupement est de rationaliser le coût de gestion et d'améliorer l'efficacité économique de cette famille d'achats,

Article unique : Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive de groupement de commandes avec la CCPN et les communes précitées, jointe en annexe de la présente délibération.

2) 2016-11 : Délibération subvention en faveur de l'épicerie sociale

Monsieur le Maire explique aux conseillers que l'épicerie sociale dont le siège est à Noyon a pour objet de venir en aide aux familles qui rencontrent des difficultés en proposant des denrées alimentaires à moindre coût.

Dans le cadre de son activité, elle a sollicité, auprès de la commune, une aide financière de 515.70 euros. Celle-ci est calculée de la façon suivante : Nombre d'habitant (population légale au 1^{er} janvier 2016) X 1.35 € par habitant et indique que 2 familles en ont bénéficié l'année précédente.

Le Conseil Municipal, après délibération :

- Décide d'octroyer la somme de 515.70€ à l'épicerie sociale
- Dit que cette somme sera portée à l'article 6574 du BP 2016

3) 2016-12 : Délibération participation pour un voyage scolaire

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'école André Wagino de Pont l'évêque qui sollicite une subvention pour un enfant de la commune qui participerait à un séjour de 5 jours en classe découverte.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas participer au séjour.

4) 2016-13 : Fiscalisation 2016 en faveur du SIVOM

Par délibération n°2014-39 du 27 novembre 2014, le conseil municipal approuvé la modification des statuts du SIVOM portant sur la fiscalisation pour les communes adhérentes à la compétence voirie.

Le budget du SIVOM est principalement alimenté par les contributions que leurs versent les communes membres et plus précisément sous forme de contributions fiscalisés.

Il rappelle aux membres la façon dont est calculée la fiscalité :

- 25% du potentiel fiscal
- 50% de la superficie de la voirie
- 25% de la population

Monsieur le Maire présente les chiffres de la fiscalisation 2016 du SIVOM à l'aide du tableau transmis par le syndicat.

Le montant de la contribution fiscalisée pour l'année 2016 de la commune de Villeselve est de 12 349 €.

Il faut délibérer pour approuver la fiscalisation 2016 et ce, chaque année.

Le Conseil Municipal de Villeselve, après en avoir délibéré, approuve le montant de la fiscalisation 2016.

5) 2016-14 Délibération subvention association

Monsieur le Maire présente aux conseillers un courrier de l'association « Villeselve Pour Tous », qui sollicite une subvention communale.

N'ayant pas de projet à proposer, aucune subvention ne sera octroyée.

6) Questions diverses

Monsieur Butin explique qu'il y a eu une tentative d'effraction chez Mr Sornique rue Paul Baudoin et un vol de bac à fleurs situé devant chez Mr Parizot.

Monsieur Houdard revient sur la subvention qui a été accordée lors du dernier conseil à l'association « Mémoires de nos villages ». En effet, 500€ par an s'avère excessif pour le service fourni. Il demande à Mr le Maire de se renseigner sur le contrat qui lie l'association à la mairie et voir pour sa résiliation. La majorité est d'accord. Affaire à suivre.

Monsieur Butin informe les conseillers que les travaux de la chapelle sont presque terminés.

Monsieur Billard demande à faire le point sur certains dossiers tels que, l'installation d'éolienne, la fibre optique, l'accès handicapés. Monsieur le Maire précise que le dossier de l'éolienne est en cours, pour la fibre, les boîtiers sont installés, reste les branchements (une réunion est prévue le jeudi 3 mars à Beauvais sur le sujet) concernant l'accès handicapés, des demandes de devis ont été faites...

Monsieur Houdard transmet aux conseillers comme convenu lors du dernier conseil, une copie de l'étude de 1999 concernant l'assainissement. Maintenant, le dossier est à actualiser et se renseigner sur la solution la plus adaptée. Il est demandé de se renseigner sur les délais légaux concernant la mise aux normes de l'assainissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée suivent les signatures.

Monsieur BUTIN Yves

Monsieur SYRYN Étienne

Monsieur DEFOSSE Thomas

Monsieur HOUDARD Régis

Monsieur BOLIVAR Carlos

Monsieur CLERET Marcel

Monsieur COUTELLIER Benoît

Monsieur ROUZE Éric

Monsieur LELOIRE Chrislain

Monsieur DEFOSSE Philippe

Monsieur BILLARD Jean-Pierre